

40 %
personnes
couvertes

2 719
allocataires

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) compte 15 436 habitants en 2018 répartis dans six communes : Bourcefranc-Le Chapus, Marennes-Hiers-Brouage, Saint-Just-Luzac, Nieulle-sur-Seudre, Le Gua et Saint-Sornin. Depuis 2018, le Centre intercommunal d'action sociale (Cias) exerce les compétences enfance/jeunesse pour le compte de la CCBM.

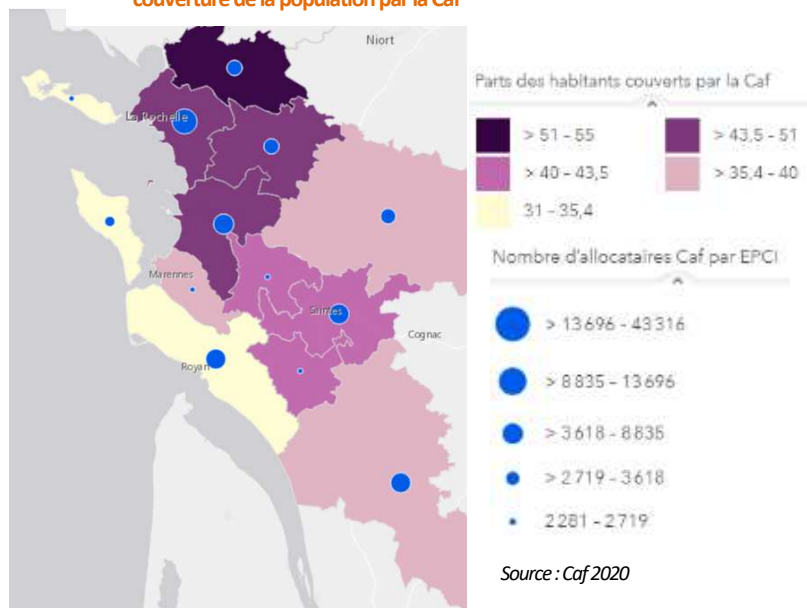
En 2020, le territoire compte 2 719 allocataires Caf soit 6101 personnes couvertes (40 % de couverture territoriale contre 44 % au niveau départemental).

La forte croissance démographique enregistrée sur le territoire dans les années 2000 (+ 1,72 % par an) se contracte sur les dernières années (+ 0,25 par an entre 2013 et 2018). Cette croissance est liée au solde migratoire qui demeure positif (+ 0,82 entre 2013 et 2018). En parallèle, la part des plus de 60 ans augmente. En 2018, ils représentent 37 % de la population (soit 7 points de plus qu'en 2008) contre 35 % au niveau départemental (6 points de plus qu'en 2008).

Le poids financier de la Caf sur ce territoire s'élève à :

- Plus de 14 972 000 € de prestations légales versées aux allocataires en 2019.
- Près de 424 500 € de prestations versées aux gestionnaires d'équipements et de services aux familles en 2020.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Petite enfance



Enfance et
Jeunesse



Parentalité



Logement
et cadre de vie



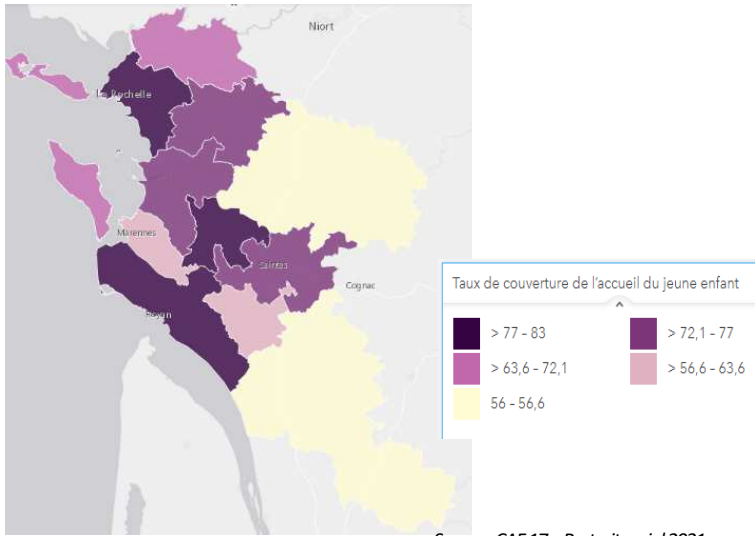
Solidarité
et insertion

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 17 – Portrait social 2021

En 2019, le territoire dispose de **63,6 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans**, soit 10 points de moins qu'au niveau départemental. L'offre d'accueil individuel est proche de la moyenne départementale (55,3 % contre 57,4 %). L'offre d'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant est quant à elle largement inférieure au niveau départemental (7,5 % contre 14,5 %).

De 2015 à 2019, le territoire enregistre **une diminution de 34 % du nombre de naissances** (96 naissances domiciliées en 2019) contre une diminution de 5 % au niveau départemental. Cette tendance semble cependant fléchir puisqu'une **stabilité du nombre d'enfants de moins de trois ans** a été observée entre 2018 (335 naissances) et 2019 (336).

- Un **établissement d'accueil du jeune enfant** (Eaje) situé à Marennes-Hiers-Brouage propose 25 places d'accueil. Sa gestion est assurée par une association dans le cadre d'une délégation de service public.

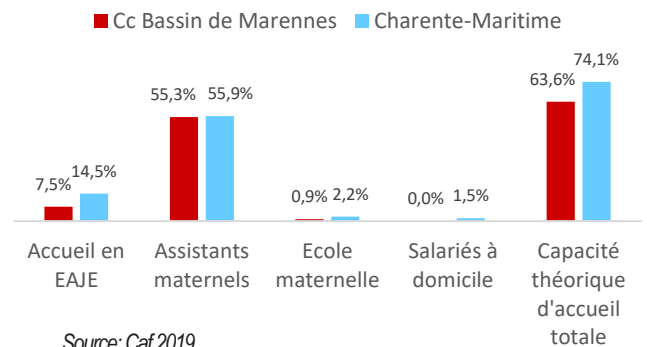
- Un **relais petite enfance itinérant** intervient à l'échelle intercommunale. Il s'adresse aux familles de jeunes enfants ainsi qu'aux 51 assistants maternels en activité qui représentent 186 places d'accueil. *Source : Caf-Imaje décembre 2019.*

Le RPE observe une **diminution de près d'un tiers du nombre d'assistants maternels** en activité entre 2017 et 2021. En parallèle, une part importante des assistants maternels en activité sont âgés de plus de 55 ans laissant présager un accroissement de la tension en termes de modes d'accueil.

Une augmentation des besoins d'accueil en horaires atypiques est notée en lien avec le travail saisonnier localement très développé.

- **Deux maisons d'assistants maternels** sont localisées sur le territoire : à Bourcefranc-Le-Chapus et à Marennes-Hiers-Brouage. Présence d'une **association d'assistants maternels**.

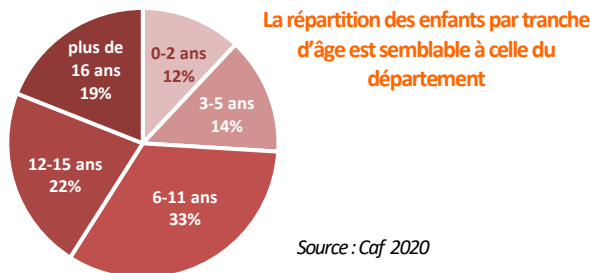
Répartition de la capacité d'accueil théorique des moins de 3 ans



Source: Caf 2019

Enfance Jeunesse

Une adaptation croissante aux besoins des familles par un développement des accueils de loisirs et un maillage du territoire



La répartition des enfants par tranche d'âge est semblable à celle du département

Source : Caf 2020

Des **accueils de loisirs sans hébergement** (Alsh) proposés dans deux communes : Marennes-Hiers-Brouage et Le Gua. Un accueil extrascolaire est également assuré l'été à Nieulle-sur-Seudre.

Un **local jeunes** est basé à Marennes. Les jeunes peuvent bénéficier de navettes pour s'y rendre. Un deuxième local jeunes situé au Gua est quant à lui utilisé occasionnellement pour des activités spécifiques.

Depuis 2019, le local jeunes de Marennes est labellisé par la Caf pour l'accompagnement des projets de jeunes.

Une **ludothèque** est localisée à Marennes-Hiers-Brouage.

Une permanence **Point d'Accueil Ecoute Jeunes** à destination des jeunes et de leurs parents est assurée par la Maison des Ados et des Jeunes Adultes une fois par semaine à la Maison des Initiatives et des Services (MIS).

Le dispositif **Promeneurs du net** (présence éducative sur les réseaux sociaux) financé par la Caf est actuellement mis en attente le temps d'identifier un professionnel dédié.

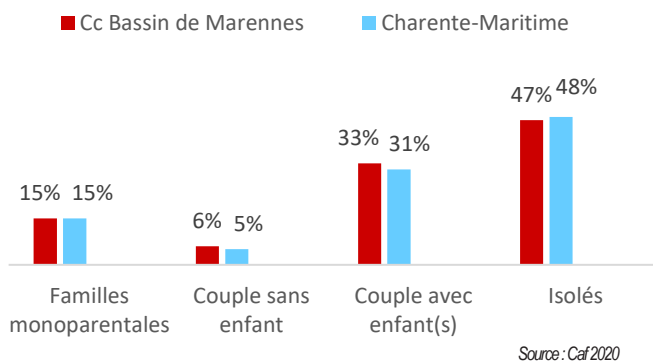


Parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Une population familiale majoritairement en couple



1 290 familles allocataires Caf résident sur le territoire en 2020 (soit 47,4 % des allocataires) dont 396 foyers monoparentaux.

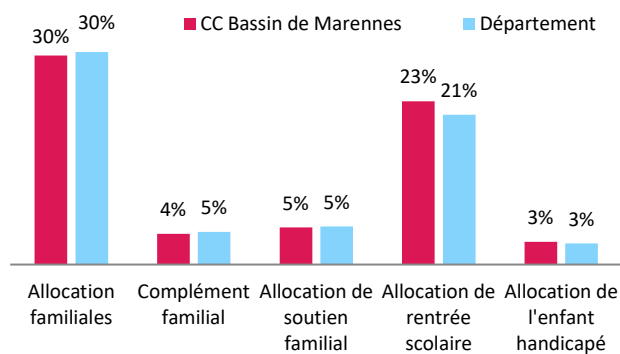
La Caf accompagne la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité :

- Un **lieu d'accueil enfants parents** avec un temps d'accueil au Gua et un en réflexion à Marennes-Hiers-Brouage.
- Dans le cadre du relais petite enfance (Rpe), un temps d'accueil enfants et assistants maternels est organisé à la **ludothèque** de Marennes-Hiers-Brouage.
- Un **contrat local d'accompagnement à la scolarité** (Clas) fonctionne en lien avec le collège de Marennes-Hiers-Brouage.

- Un service de **médiation familiale** (association Equilibre) accueille les parents via des permanences à la MIS.
- Un **espace rencontre** accueille les familles du bassin de Marennes à Royan (association Equilibre).

Les travailleurs sociaux Caf interviennent de manière individuelle et collective auprès des familles séparées. La Caf contribue aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien et l'éducation des enfants.

Répartition des prestations liées à la parentalité

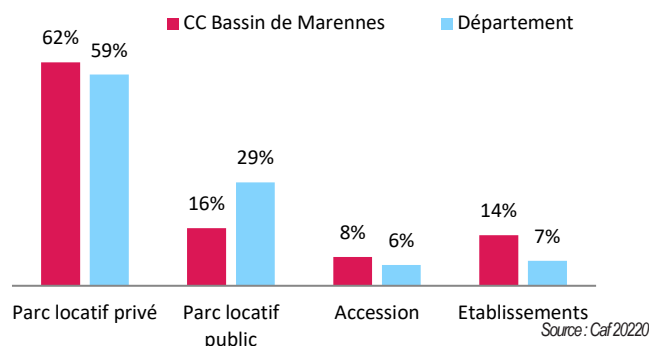


Logement et cadre de vie

Le logement, un enjeu de territoire



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



1 099 allocataires perçoivent une aide au logement (soit 40 % des allocataires CAF contre 44 % au niveau départemental) majoritairement dans le parc locatif privé (62 % des bénéficiaires). Ces données reflètent la **faible part de logements sociaux** sur le territoire.

La part des bénéficiaires d'une **aide au logement en établissement** est quant à elle nettement supérieure à la moyenne départementale (+7 points). La CCBM est l'EPCI qui enregistre le taux le plus élevé au niveau départemental (ex-aequo avec la CC Ile de Ré). Il est à noter la présence d'un ESAT sur la commune du Gua ainsi que de deux EPHAD situés à Bourcfranc et à Marennes-Hiers-Brouage.

70 % des habitants de la CCBM sont **propriétaires** de leur résidence principale. En 2018, les logements sont constitués à 87 % de maisons individuelles et à 10 % d'appartements.

La part des résidences secondaires est inférieure à la moyenne départementale (17 % contre 22 %) tandis que la part des logements vacants est légèrement supérieure au niveau départemental (7,6 % contre 7,1 %).

La CCBM mène une politique d'aide à la **rénovation de l'habitat privé** via un Programme d'Intérêt Général. Une aide supplémentaire à celle de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) peut être allouée par la CCBM aux propriétaires occupants.

Par ailleurs, une centaine de logements va être construite dans le cadre de l'éco-quartier La Marquina situé à Marennes-Hiers-Brouage (démarrage des travaux en 2020).

Les travailleurs sociaux Caf proposent un accompagnement des familles allocataires en situation d'impayés de loyer dans le parc locatif privé.

Animation vie sociale

Le territoire bénéficie de l'action de nombreuses associations œuvrant dans des domaines variés (sports, culture, environnement, ...) mais localisées essentiellement dans les communes du Nord de la CCBM. Une volonté politique d'accessibilité culturelle et sportive est mise en œuvre au niveau intercommunal.

Solidarité et insertion

Des caractéristiques proches de la moyenne départementale



En 2020, **361 allocataires bénéficient du RSA** (soit une augmentation de 19 % en deux ans), 1 042 allocataires bénéficient de la PPA (prime d'activité) couvrant 2033 personnes, 351 allocataires perçoivent l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) soit 3 points de plus qu'au niveau départemental (12,9 % contre 10 %).

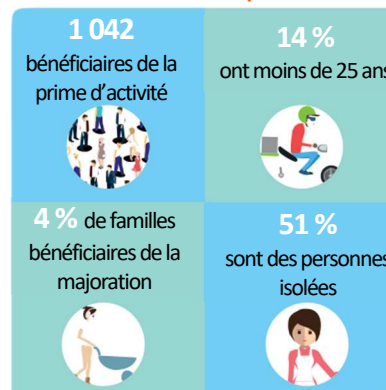
Pour 14,7 % des allocataires, les prestations constituent leurs seules ressources (identique au niveau départemental).

Une part de l'activité économique dépend de la saisonnalité liée au tourisme et à l'ostréiculture. Cette fluctuation saisonnière génère des emplois mais est également source de précarité. En 2018, le taux de chômage est de 16 % soit 2 points de plus qu'à l'échelle départementale.

Le niveau de vie médian de la CCBM est de 1 595 € par mois. Celui-ci est inférieur de 94 € à celui observé en Charente-Maritime et de 139 € à celui de la France métropolitaine. 10 % de la population vivant dans l'intercommunalité a des ressources inférieures à 958 € par mois. Des poches de pauvreté se concentrent dans certaines parties du territoire notamment dans le Nord de Saint-Just-Luzac.

La Caf développe un accompagnement spécifique en faveur des familles allocataires confrontées à un événement fragilisant (séparation, décès, impayés de loyer dans le parc privé) ainsi qu'en direction de foyers monoparentaux âgés de moins de 35 ans (sous certaines conditions). Une travailleuse sociale CAF rencontre sur rendez-vous les familles concernées à la MIS. Des aides individuelles financières peuvent également être mobilisées face à certaines situations.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



Accès aux droits

La Maison des Initiatives et des Services (MIS) : un pôle ressource sur le territoire

- Située à Marenes-Hiers-Brouage, la MIS, labellisée France Services, est reconnue comme un véritable pôle ressource au niveau intercommunal par la diversité des services proposés. Afin de faciliter son accessibilité, des permanences sont assurées deux fois par mois au sud du territoire, dans la commune du Gua.
- Deux conseillères numériques interviennent sur le territoire : l'une dans le cadre du CIAS, l'autre dans le cadre du Comité du Bassin d'Emploi Marenes Oléron.
- Un accueil Caf sur rendez-vous est assuré le jeudi matin à destination des allocataires dans les locaux de la MIS.

Les atouts du territoire

- Une volonté politique de développement de l'offre de services aux familles dans un souci de maillage du territoire et d'accessibilité.
- Un tissu associatif dense mais concentré au Nord du territoire.
- La présence de la MIS comme lieu ressource d'accès aux droits.
- Le CIAS porte un projet global de territoire (Contrat Local de Santé et Convention Territoriale Globale) favorisant la cohérence et la transversalité des actions menées au service des habitants.